

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Jeudi 4 juillet – 18h

Communauté de communes Porte de Maurienne

Présents : Molliex Catherine, David Claude, Bertaut Romain, Tarin Serge, Vincent-Leveque Emeline, Conti Alexine, Brun Marie-Hélène, Motin Marie-Claire, Bouvier Amandine, Giroud Sylvie, Meurier Valérie, Gachet Maxime, Demonnaz Jacky, Bremer Laurent, Léonard Laetitia, Dugain Sandrine.

Pouvoirs : Méasson Damery Claire, Olivier Thevenet

Excusés :

Le nombre de votants ce jour est : 16

1 – Élection des membres du Conseil d'administration

À la suite de la démission de Marie-Claire Motin, Claude David a proposé à Romain Bertaut la vice-Présidence. Marie-Claire souhaite prolonger son implication et propose de rester parmi les membres du bureau.

Santi Denche ayant quitté la région, son poste de secrétaire est vacant.

Jacky Demonaz intègre le bureau en tant que représentant de la Communauté de Communes.

Claire Méasson intègre également le bureau au poste de secrétaire adjoint.

Président	Claude David
Vice-Président	Romain Bertaut
Trésorier	Catherine Molliex
Trésorier adjoint	Emeline Vincent Leveque
Secrétaire	Jacky Demonaz
Secrétaire adjoint	Claire Méasson

Cette nouvelle organisation est soumise au vote, votée à l'unanimité.

Membres de droit, élus représentants des communes

	Titulaire	Suppléant
<i>Aiton</i>	Céline Pitton	Lucile Marjollet
<i>Argentine</i>	Valérie Meurier	Magdeleine Parent
<i>Bonvillaret</i>	Christian Venet	Olivier Toussaint
<i>Epierre</i>	Jean-Michel Augem	Serge Tarin
<i>Montgilbert</i>	Katty Chiumento	
<i>Montsapey</i>	Claude David	Jean-Louis Mocellin
<i>Saint Alban d'Hurtières</i>	Marie Claire Motin	Virginie Lobjois
<i>Saint Georges d'Hurtières</i>	André Brunet	Sandrine Buet
<i>Saint Leger</i>	Sylvie Giroud	Mickaël Cohin
<i>Saint Pierre de Belleville</i>	Sébastien Mille	Magali Duponchel
<i>Val d'Arc</i>	Roger Gachet	Maxime Gachet
	Martine Jabouille	Christelle Jaillissier Verne
<i>Communauté de Communes</i>	Jacky Demonaz	
<i>Département</i>	Olivier Thevenet	

Aucun changement à ce jour, voté à l'unanimité.

Associations	Sites Touristiques	Commerçants	Volontaires	Hébergeurs
Marie Hélène Brun AACA	Musée du Félicien	Maxime Gachet <i>Pullman</i>	Christiane Lehmann	Catherine Molliex <i>Gîtes de Montsapey</i>
Florence Chouquer <i>Ecomusée des Hurrières</i>	Musée du Grand Filon	Amélie Père <i>Ferme Les Cathelins</i>	Maurienne <i>Outdoor</i>	Huguette Charrier <i>Villa Arc en Ciel</i>
Axel Thierry <i>Decapadiot</i>	Jean-François Thiaffey <i>Lac des Hurrières</i>	Christopher Fyot <i>Carrefour</i>	Romain Bertaut <i>Le Relais du Lac Noir</i>	
Jean Pierre Beauchet <i>Asso patrimoine St Pierre</i>	Jean-Luc Nardin <i>Fédération pêche</i>	Emeline Leveque <i>La Fermette d'Emeline</i>	Clara Fouquet <i>Les popotes de la Lauzière</i>	Laurent Bremer <i>Gîte du Villaret</i>

2 – Point budgétaire

- Recettes

Cette année nous n'aurons probablement pas les 500€ budgétisés de subvention du département (FDAL). Nous l'avons obtenu ces 3 dernières années pour l'organisation du Marché du Terroir. Cette subvention est accordée aux associations qui organisent des manifestations sur le territoire. Le département souhaite que chaque association puissent en bénéficier, c'est pour cette raison que cette année nous ne la percevrons pas.

Galtha pourrait prétendre à cette subvention, pensez à en faire la demande.

La taxe de séjour est perçue à 50% par l'OT et 50% par la Communauté de Communes, mais n'a pas encore été versée.

PRODUITS D'EXPLOITATION		
706000 - Prestations de services / billetterie, carte pêche	2 100,00 €	1 502,00 €
707000 - Ventes de marchandises	1 800,00 €	2 019,65 €
708000 - Produit des activités annexes	- €	
708100 - Produit des prestations fournies au personnel / rem frais formation	- €	
709000 - Ristourne		
740100 - Subventions d'exploitation - État		
740300 - FDAL	500,00 €	
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	61 726,00 €	61 726,00 €
740600 - Taxe de séjour	5 990,00 €	
751000 - Recettes publicitaires	7 300,00 €	7 300,00 €
756000 - Adhésions	4 965,00 €	4 755,00 €
758000 - Produit divers de gestion courante / remb CPAM	- €	
781500 - Reprise sur provision pour charges d'exploitation		
760000 - Produits financiers	1 050,00 €	
770000 - Produits exceptionnels /remb mutuelle		
Total	85 431,00 €	77 302,65 €

- Dépenses

La ligne achat de marchandises est en dépassement. En effet nous avons dû régler les sommes impayées depuis 2022 des cartes ign du syndicat de La Lauzière. Nous avons également racheté du stock de poterie en prévision de la saison estivale. La vente de ces objets apparaîtra dans les recettes (ligne budgétaire de ventes de marchandises).

CHARGES D'EXPLOITATION		
605000 - Achats de matériel (>600€)	- €	9,39 €
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	600,00 €	59,33 €
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	300,00 €	296,15 €
607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	600,00 €	1 657,20 €
610000 - Services extérieurs / billetterie, carte pêche	2 300,00 €	1 447,36 €
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)	1 100,00 €	546,00 €
615000 - Entretien et réparations		58,00 €
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	600,00 €	524,41 €
622000 - Rémunération intermédiaires et honoraires	50,00 €	39,47 €
623000 - Publicité, publications, relations publiques	1 000,00 €	
623300 - Foires et expositions	200,00 €	
623400 - Récompenses et cadeaux	400,00 €	
623600 - Catalogues et imprimés	5 796,00 €	5 788,60 €
623700 - Publications, affiches, programmes	200,00 €	
625100 - Voyages et déplacements	1 000,00 €	294,20 €
625700 - Réceptions	800,00 €	210,16 €
626000 - Frais postaux et de télécommunications	1 000,00 €	482,68 €
627000 - Services bancaires et assimilés	75,00 €	7,25 €
628100 - Cotisations (liées à l'activité économique)	2 000,00 €	1 221,84 €
631300 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	410,00 €	251,15 €
641100 - Salaires, appointements	36 000,00 €	14 453,29 €
645100 - Cotisations à l'URSSAF	24 500,00 €	10 033,00 €
645200 - Cotisations aux mutuelles	- €	568,00 €
647500 - Médecine du travail, pharmacie	252,00 €	252,00 €
651000 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	2 235,63 €	1 395,51 €
672000 - Charges sur exercices antérieurs (à reclasser) URSSAF 2023-25	3 876,00 €	
	- €	
Total	85 294,63 €	39 594,99 €

2 – Lancement de la saison d'été

- **Banana bike :**

Ce projet de promotion digitale sur l'ensemble de la vallée est porté par le SPM. Les OT de la vallée ont participé à la mise en place de cette belle aventure. Nous avons été le relais des communications via les réseaux sociaux. Départ du jeu au Lac des Hurtières-montée à vélo au Grand Filon-visite de la plus grande Mine puis départ vers La Chambre.

Les influenceurs ont été ravis de découvrir notre territoire.

Le jeu sera diffusé aux alentours du 15 juillet.

- Tour de France :

3 juillet OT ouvert toute la journée. Beaucoup de monde pour la caravane malgré le fait que ce n'était pas encore les vacances scolaires.

Apéro convivial au sein de l'OT très peu fréquenté, c'est dommage (invitation envoyée aux adhérents, élus et sponsors mais aucun participants).

- Accueil hors les murs :

Présence de l'OT sur le marché d'Aiguebelle (en déambulation) du mardi matin et au Lac des Hurtières le jeudi aprèm via le stand de Manuell'Art (activités créatives au bord du Lac).

- Chasse aux trésors :

Tous les mardis aprèm rdv à 14h30 à l'OT pour ce jeu de pistes (sur réservation)

- Marchés du Terroir :

Rdv le 7 août prochain au Lac des Hurtières. Nous avons peu de réservation de producteurs à ce jour. La mairie de Saint-Alban mettra à disposition de l'OT l'électricité, les tables et bancs comme l'an passé.

L'affiche est en cours d'impression, le flyer est en attente car nous manquons de réponses des producteurs et artisans.

- Echappée Belle :

Stand de l'Ot le samedi partagé avec Maurienne Outdoor (Circuit vélo adapté). Le dimanche matin rdv incontournable des élus avec apéro.

Une réunion de préparation est prévue mercredi 10 juillet.

- CARTE MULTI ACTIVITES ST-FRANCOIS-LONGCHAMP :

Convention signée avec l'OT de Saint-François pour la vente d'une carte multi activités. Nous l'achetons 23€, nous la revendons 26€. C'est un réel atout de pouvoir bénéficier de cette vente de carte donnant accès à des activités à tarif préférentiel.

- Carte de Randonnées :

La Communauté de Communes a financé le projet de carte de randonnée. L'OT a conçu la maquette, elle est en cours d'impression. Coût 592€ pour 1000 exemplaires.

Les horaires de l'accueil à l'office pour l'été : lundi au samedi 9h/12h - 14h/17h.

L'agenda sera édité toutes les semaines pendant les vacances d'été. Il est envoyé à tous les OT de la Savoie, aux adhérents et partenaires. Il est distribué dans les commerces d'Aiguebelle, au Lac des Hurtières etc ...

3 – Projet de mutualisation avec les offices de tourisme de la vallée

Le dossier a été déposé pour les demandes de subventions (Leader, fast et Département).

Une convention a été signée entre les 4 intercommunalités. Celle-ci a été acceptée lors de la délibération en conseil communautaire du 3 juillet par la Communauté de Communes.

Le coût s'élève à 5 000€ pour la Communauté de Communes pour 150 000€ de dépenses totales pour les 4 intercommunalités. C'est une chance de pouvoir réaliser ce projet pour notre OT suivi par la Communauté de Communes.

7 - Actualités et projets

Un shooting photo pour la mutualisation Maurienne est prévu le 11 juillet.

Sans question diverses, la réunion est clôturée à 19h30.